

Table des matières

Informations diverses	
200	1 Chronique monétaire 2011
202	2 Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux
206	3 Organigramme
208	4 Publications et moyens d'information
211	5 Adresses
212	6 Abréviations et différences dans les totaux

1 Chronique monétaire 2011

Janvier

Le 17 janvier, le DFF, la FINMA et la BNS signent un accord de collaboration tripartite réglant l'échange d'informations sur des questions de stabilité financière et de réglementation des marchés financiers ainsi que la collaboration en cas de crise susceptible de menacer la stabilité du système financier (voir page 74).

Mars

Le 1^{er} mars, la Banque nationale annonce la fermeture, dès le 31 janvier 2012, de la succursale de Genève et de son service de caisse. Cette mesure est une conséquence du processus de concentration qui subsiste dans le domaine des mouvements de numéraire (voir page 56).

Lors de l'examen trimestriel de la situation économique et monétaire du 17 mars, la Banque nationale décide de poursuivre sa politique monétaire expansionniste et de laisser inchangée à 0%–0,75% la marge de fluctuation du Libor pour les dépôts à trois mois en francs. Son objectif est de garder le Libor dans la zone inférieure de cette marge, soit autour de 0,25%. Étant donné le redressement de l'économie mondiale, les perspectives conjoncturelles se sont améliorées en Suisse depuis fin 2010, mais le problème de la dette qui perdure en Europe et les possibles effets modérateurs, sur la croissance, du prix élevé du pétrole comportent d'importants risques de dégradation de l'activité (voir page 34).

Juin

Lors de l'examen trimestriel de la situation économique et monétaire du 16 juin, la Banque nationale décide de maintenir sa politique monétaire expansionniste. La marge de fluctuation du Libor pour les dépôts à trois mois en francs reste donc inchangée à 0%–0,75%, l'objectif étant de garder ce taux dans la zone inférieure de la marge, soit autour de 0,25%. Malgré la forte revalorisation du franc, l'économie suisse bénéficie toujours d'une demande internationale robuste. Globalement toutefois, les risques d'un ralentissement prédominent (voir page 35).

Le 29 juin, la Banque nationale décide, d'entente avec la Banque centrale européenne, la Banque d'Angleterre, la Banque du Canada et la Réserve fédérale des États-Unis (Fed), de prolonger jusqu'au 1^{er} août 2012 les accords de swap temporaires conclus avec la Fed et destinés à l'approvisionnement en dollars des États-Unis (voir page 55).

Le 29 juin, le Conseil fédéral approuve la révision du Règlement d'organisation de la Banque nationale et son entrée en vigueur le 15 juillet (voir page 112).

Août

Le 3 août, la Banque nationale prend des mesures contre la fermeté du franc. Elle rétrécit de 0,5 point la marge de fluctuation du Libor pour les dépôts à trois mois en francs, la ramenant à 0%–0,25%, et vise, avec effet immédiat, un Libor à trois mois aussi proche que possible de zéro. Elle annonce parallèlement qu'elle augmentera substantiellement les liquidités sur le marché monétaire en francs au cours des prochains jours et qu'elle accroîtra les avoirs que les banques détiennent en comptes de virement à la BNS, les faisant passer d'environ 30 milliards à 80 milliards de francs (voir page 36).

Le 10 août, la Banque nationale étend les mesures contre la fermeté du franc après que la forte augmentation de l'aversion au risque sur les marchés financiers internationaux a encore accru, les jours précédents, la surévaluation du franc. La Banque nationale annonce qu'elle entend renforcer rapidement les avoirs détenus par les banques en comptes de virement à la BNS, qui passeront d'environ 80 milliards à 120 milliards de francs (voir page 36).

Le 17 août, la Banque nationale fait savoir qu'elle intensifie les mesures contre la fermeté du franc et décide de relever une fois encore considérablement les liquidités sur le marché monétaire en francs. Elle vise dès lors une nouvelle augmentation des avoirs en comptes de virement détenus par les banques à la BNS; ces avoirs passeront ainsi de 120 milliards à 200 milliards de francs. Par ailleurs, elle réitère ses déclarations selon lesquelles elle prendra, si la situation l'exige, des mesures supplémentaires contre la fermeté du franc (voir page 36).

Le 6 septembre, la Banque nationale fixe un cours plancher de 1,20 franc pour un euro. Elle souligne qu'elle fera prévaloir ce cours plancher avec toute la détermination requise et qu'elle est prête à acheter des devises en quantité illimitée. Par ces mesures, la Banque nationale réagit à la grave menace pesant sur l'économie suisse et au risque d'un développement déflationniste découlant d'une surévaluation extrême du franc. Elle attire en outre l'attention sur le fait qu'elle prendra des mesures supplémentaires si les perspectives économiques et les risques de déflation l'exigent (voir page 38).

Septembre

Lors de l'examen trimestriel de la situation économique et monétaire du 15 septembre, la Banque nationale confirme qu'elle fera prévaloir le cours plancher de 1,20 franc pour un euro avec toute la détermination requise. Elle continue de viser un Libor à trois mois proche de zéro et maintient le total des avoirs à vue à la BNS largement au-dessus de 200 milliards de francs (voir pages 38 s.).

Le 21 novembre, le DFF et la Banque nationale signent une nouvelle convention concernant la distribution du bénéfice de la BNS. Cette convention porte sur les exercices 2011 à 2015 (voir pages 120 s.).

Novembre

Le 30 novembre, la Banque nationale, la Banque centrale européenne, la Banque d'Angleterre, la Banque du Canada, la Banque du Japon et la Réserve fédérale des Etats-Unis annoncent des mesures concertées en vue d'atténuer les tensions que connaissent les marchés monétaires internationaux. Le taux appliqué aux actuels accords de swap temporaires, destinés à l'approvisionnement en dollars des Etats-Unis, est abaissé d'un demi-point, avec effet au 5 décembre, et les accords de swap correspondants sont prolongés jusqu'au 1^{er} février 2013. Il est convenu en outre de conclure au niveau bilatéral une série d'accords de swap temporaires afin de pouvoir fournir, le cas échéant, des liquidités à toutes les régions, dans les monnaies dont elles ont besoin. Aussi la Banque nationale décide-t-elle de participer à la mise en place de dispositifs temporaires d'échange réciproque de devises (accords de swap; voir page 55).

Lors de l'examen trimestriel de la situation économique et monétaire du 15 décembre, la Banque nationale confirme le cours plancher de 1,20 franc pour un euro. Elle maintient la marge de fluctuation pour les dépôts à trois mois en francs à 0%–0,25% et vise toujours un Libor à trois mois proche de zéro. Elle constate que la revalorisation extrême du franc observée en été pèse fortement sur l'économie suisse et qu'une aggravation de la crise de la dette souveraine ne peut être exclue en Europe (voir pages 39 s.).

Décembre

2 Organes de la Banque et conseils consultatifs régionaux

(Etat le 1^{er} janvier 2012)

Conseil de banque
(période administrative
2008-2012)

Hansueli Raggenbass, Kesswil, avocat, président du Conseil de banque, président du Comité de nomination, membre du Comité de rémunération, 2001/2008¹

Jean Studer, Neuchâtel, conseiller d'Etat, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances du canton de Neuchâtel, vice-président du Conseil de banque, président du Comité de rémunération, membre du Comité de nomination, 2007/2008¹

* Gerold Bühler, Muri/BE, président d'économiesuisse (Fédération des entreprises suisses), membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération, 2008¹

* Monika Bütler, Zurich, professeure d'économie à l'Université de Saint-Gall, 2010¹

Alfredo Gysi, Comano, président du conseil d'administration de BSI SA, membre du Comité des risques, 2011¹

* Daniel Lampart, Zurich, économiste en chef et premier secrétaire auprès de l'Union syndicale suisse, président du Comité des risques, 2007/2008¹

Laura Sadis, Lugano, présidente du Conseil d'Etat du canton du Tessin, directrice du Département des finances et de l'économie, 2007/2008¹

* Olivier Steimer, Epalinges, président du conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise, membre du Comité des risques, 2009¹

Ernst Stocker, Wädenswil, conseiller d'Etat, chef de la Direction de l'économie publique du canton de Zurich, membre du Comité d'audit, 2010¹

Fritz Studer, Lucerne, ancien président du conseil d'administration de la Banque Cantonale Lucernoise, président du Comité d'audit, 2004/2008¹

* Cédric Tille, Châtel-Saint-Denis, professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, membre du Comité de nomination, 2011¹

* Elu/e par l'Assemblée générale.

¹ Année de la première nomination ou élection et année de la nomination ou de l'élection la plus récente au Conseil de banque.

Principaux liens d'intérêts des membres du Conseil de banque

Des informations relatives aux principaux liens d'intérêts des membres du Conseil de banque sont disponibles sur Internet à l'adresse www.snb.ch, La BNS/Organes de surveillance et de direction/Conseil de banque.

Organe de révision
(période administrative
2011-2012)

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

Philipp M. Hildebrand, président de la Direction générale, chef du 1^{er} département, Zurich
(jusqu'au 9 janvier 2012)

Thomas J. Jordan, vice-président de la Direction générale, chef du 2^e département, Berne

Jean-Pierre Danthine, membre de la Direction générale, chef du 3^e département, Zurich

Direction générale
(période administrative
2009-2015)

Philipp M. Hildebrand, président de la Direction générale, chef du 1^{er} département, Zurich
(jusqu'au 9 janvier 2012)

Thomas J. Jordan, vice-président de la Direction générale, chef du 2^e département, Berne

Jean-Pierre Danthine, membre de la Direction générale, chef du 3^e département, Zurich

Thomas Moser, membre suppléant de la Direction générale

Thomas Wiedmer, membre suppléant de la Direction générale

Dewet Moser, membre suppléant de la Direction générale

Direction générale élargie
(période administrative
2009-2015)

La liste des membres de la direction peut être consultée sous:

www.snb.ch, La BNS/Organes de surveillance et de direction/Direction.

Direction

Conseils consultatifs régionaux
(période administrative
2008-2012)

Genève	Robert Deillon, Coppet, directeur général de l'Aéroport International de Genève, président Nicolas Brunschwig, Vandœuvres, associé de Brunschwig & Cie SA Patrick Pillet, Genève, directeur de Pillet SA
Mittelland	Oscar A. Kambly, Trubschachen, président du conseil d'administration de Kambly SA, Spécialités de biscuits suisses, président André Haemmerli, La Chaux-de-Fonds, directeur général de Johnson & Johnson dans le canton de Neuchâtel Jean-Marc Jacot, Auvernier, délégué de la Fondation de famille Sandoz et Chief Executive Officer de Parmigiani Fleurier SA Kurt Loosli, Stüsslingen, Chief Executive Officer d'EA0 Group
Suisse centrale	Xaver Sigrist, Lucerne, président du conseil d'administration et administrateur délégué d'Anliker AG Bauunternehmung, président David Dean, Volketswil, président de la direction et Chief Executive Officer du groupe Bossard Hans Marfurt, Rothenburg, Chief Executive Officer de TRUMPF Maschinen AG André Zimmermann, Horw, Chief Executive Officer de Pilatus-Bahnen AG
Suisse du Nord-Ouest	Hans Büttiker, Dornach, Chief Executive Officer d'EBM, président Matthys Dolder, Biel-Benken, Chief Executive Officer de Dolder SA Gabriele Gabrielli, Möriken, Group Vice President et Global Account Executive d'ABB SA René Kamm, Bâle, Chief Executive Officer de MCH Group SA
Suisse italienne	José Luis Moral, Gudo, délégué du conseil d'administration et directeur général de Regazzi SA, président Alessandra Alberti Zucconi, Sementina, directrice de Chocolat Stella SA Lorenzo Emma, Vezia, directeur de Migros Tessin

Christoph Leemann, Teufen, membre du conseil d'administration et directeur d'Union AG St. Gallen, président	Suisse orientale
Bernhard Merki, Tuggen, président de la direction et Chief Executive Officer de Netstal-Machines SA	
Eliano Ramelli, Trogen, associé et membre de la direction d'Abacus Research AG	
Andreas Ernst Züllig, Lenzerheide, directeur et copropriétaire de l'hôtel Schweizerhof	
Jean-Jacques Miauton, Epalinges, Chief Executive Officer de SMSG Management Sàrl, président	Vaud-Valais
Paul Michellod, Leytron, directeur de FMV SA	
Andreas S. Wetter, Feldmeilen, président du conseil d'administration d'Orange Communications SA	
Milan Prenosil, Kilchberg/ZH, président du conseil d'administration de Confiserie Sprüngli AG, président	Zurich
Valentin Vogt, Dielsdorf, président du conseil d'administration de Burckhardt Compression Holding SA	
Isabelle Welton-Lalive d'Épinay, Baar, Chief Executive Officer d'IBM Suisse SA	

3 Organigramme

(Etat le 1^{er} janvier 2012)

Assemblée générale **Organe de révision**

Conseil de banque **Révision interne**

Direction générale

Direction générale élargie

1^{er} département Zurich

2^e département Berne

**Coopération
monétaire
internationale**

**Affaires
économiques**

**Affaires juridiques
et services**

**Secrétariat
général**

**Finances
et risques**

**Stabilité
financière**

Relations
monétaires
internationales

Analyses de
politique monétaire

Service juridique

Communication

Comptabilité

Système bancaire

Commerce
international et
mouvements de
capitaux

Prévisions
d'inflation

Personnel

Documentation

Controlling

Banques
d'importance
systémique

Aide technique

Conjoncture

Institutions de
prévoyance

Coordination de la
recherche et
éducation

Gestion des risques

Surveillance

Statistique

Immeubles
et services

Secrétariat général
Berne

Sécurité

3^e département Zurich

Billets et monnaies	StabFund	Marchés financiers	Opérations bancaires	Informatique
Approvisionnement et logistique centralisée		Marchés monétaire et des changes	Analyses des opérations bancaires	Applications de banque centrale
Circulation de numéraire Est		Gestion des actifs	Paielements	Gestion interne
Circulation de numéraire Ouest		Analyse des marchés financiers	Back office	Infrastructure
Assistance technique des opérations			Données de base	

4 Publications et moyens d'information

Les publications et autres moyens d'information sont aussi disponibles sur www.snb.ch, Publications.

Rapport de gestion	Le Rapport de gestion paraît chaque année, début avril, en langues française, allemande, italienne et anglaise.
Bulletin trimestriel	Le Bulletin trimestriel comprend le rapport sur la politique monétaire, destiné à la Direction générale pour l'examen trimestriel de la situation économique et monétaire, et l'appréciation portée sur les tendances conjoncturelles par les délégués aux relations avec l'économie régionale. Il contient également des contributions sur des questions d'actualité afférentes aux banques centrales et à leur politique. Le Bulletin trimestriel est publié à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre, en français et en allemand; sa version anglaise paraît sous forme électronique uniquement. Il existe en outre une version italienne de l'appréciation portée sur les tendances conjoncturelles par les délégués aux relations avec l'économie régionale.
Rapport sur la stabilité financière	Le Rapport sur la stabilité financière contient une appréciation de la stabilité du secteur bancaire suisse. Il paraît chaque année en juin, en langues française, allemande et anglaise.
Bulletin mensuel de statistiques économiques/ Bulletin mensuel de statistiques bancaires	<p>Le Bulletin mensuel de statistiques économiques contient, sous forme de graphiques et de tableaux, les principales données économiques suisses et étrangères; il paraît chaque mois en versions bilingues allemand/français et, sous forme électronique seulement, allemand/anglais.</p> <p>Le Bulletin mensuel de statistiques bancaires contient des données détaillées provenant des statistiques bancaires. Il paraît chaque mois, sous forme électronique uniquement, en versions bilingues allemand/français et allemand/anglais. Une version imprimée du Bulletin mensuel de statistiques bancaires paraît une fois par trimestre en version bilingue allemand/français.</p>
Swiss National Bank Economic Studies/ Swiss National Bank Working Papers	La Banque nationale publie, à intervalles irréguliers, des contributions économiques et des travaux de recherche dans ses Swiss National Bank Economic Studies et ses Swiss National Bank Working Papers. Ils paraissent dans une seule langue seulement, qui est en général l'anglais.

<p>La publication «Les banques suisses» est un ouvrage de référence qui contient de nombreux tableaux statistiques détaillés ainsi qu'un commentaire sur la structure et l'évolution du secteur bancaire suisse. Les données reposent pour l'essentiel sur la statistique de fin d'année de la Banque nationale. Cet ouvrage paraît chaque année, au cours de l'été, en français, en allemand et en anglais.</p>	<p>Les banques suisses</p>
<p>Les «Comptes financiers de la Suisse» présentent les relations financières (volume et structure des actifs et passifs financiers) entre les différents secteurs économiques du pays et entre ces secteurs et l'étranger. Ce rapport paraît chaque année, en automne, en annexe au Bulletin mensuel de statistiques économiques (en langues française, allemande et anglaise).</p>	<p>Comptes financiers de la Suisse</p>
<p>La «Balance suisse des paiements» commente l'évolution des transactions économiques entre la Suisse et l'étranger. Elle paraît une fois par an, en annexe au Bulletin mensuel de statistiques économiques (numéro de septembre).</p> <p>Le rapport sur la position extérieure nette de la Suisse commente l'évolution des actifs à l'étranger, des passifs envers l'étranger et de la position nette de la Suisse. Il paraît une fois par an, en annexe au Bulletin mensuel de statistiques économiques (numéro de décembre).</p> <p>Le rapport sur les investissements directs commente l'évolution des investissements directs suisses à l'étranger et des investissements directs étrangers en Suisse. Il paraît une fois par an, en annexe au Bulletin mensuel de statistiques économiques (numéro de décembre).</p> <p>Les trois rapports ci-dessus sont publiés en français, en allemand et en anglais.</p>	<p>Balance des paiements, position extérieure nette et investissements directs</p>
<p>La collection «Séries chronologiques historiques» englobe des sujets se rapportant à la politique monétaire, qu'elle approfondit dans une perspective à long terme, et fournit les séries chronologiques y afférentes. Les séries chronologiques historiques paraissent à intervalles irréguliers, en langues française, allemande et anglaise.</p>	<p>Séries chronologiques historiques</p>
<p>L'ouvrage commémoratif paru à l'occasion du centenaire de la Banque nationale retrace l'histoire de cette dernière et traite de différents sujets portant sur la politique monétaire. Il est vendu en librairie dans les langues française, italienne et anglaise (la version allemande est épuisée). Il est disponible dans les quatre langues sur le site Internet www.snb.ch, La BNS/Histoire/Publications.</p>	<p>Banque nationale suisse 1907-2007</p>
<p>L'ouvrage «La Banque nationale suisse à Berne – Une chronique illustrée» a été publié en collaboration avec la Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS à l'occasion du centenaire de l'inauguration du bâtiment principal sis au numéro 1 de la Place fédérale à Berne. Ce volume bilingue allemand/français est vendu en librairie et peut être commandé sur le site Internet www.snb.ch, La BNS/Histoire/Publications.</p>	<p>Ouvrage «La Banque nationale suisse à Berne – Une chronique illustrée»</p>

La Banque nationale suisse en bref	La brochure «La Banque nationale suisse en bref» décrit les tâches, l'organisation et les fondements juridiques des activités de la Banque nationale. Elle paraît en français, en allemand, en italien et en anglais.
iconomix	iconomix est une offre de formation de la Banque nationale suisse. Composée de modules, celle-ci transmet de façon ludique les principes et pensées de base de l'économie. Elle est destinée principalement aux enseignants et aux élèves du degré secondaire II (écoles professionnelles, gymnases et écoles de culture générale), mais est également accessible au grand public. Cette offre de formation est disponible dans son intégralité en allemand et en français. Elle se trouve sur www.iconomix.ch .
Rapport sur l'environnement	Le rapport de la Banque nationale sur l'environnement présente les données et les chiffres repères relatifs à la consommation de ressources et aux émissions de gaz à effet de serre. Il décrit aussi les fondements de la gestion de l'environnement mise en œuvre par la Banque, sa stratégie de lutte contre le changement climatique ainsi que les mesures et projets destinés à améliorer sa performance environnementale. Ce rapport est disponible sur www.snb.ch . La BNS/Structure et organisation/Gestion de l'environnement.
Autres moyens d'information	<p>La brochure «La monnaie, c'est quoi en fait?» présente, dans un langage simple, les activités de la Banque nationale. Elle est conçue pour l'enseignement secondaire des premier et deuxième cycles.</p> <p>La brochure «La Banque nationale et l'incontournable argent» renseigne sur l'institut d'émission et ses tâches. Elle est destinée aux étudiants suivant l'enseignement secondaire du deuxième cycle ou une formation professionnelle, ainsi qu'au grand public.</p> <p>L'«ABC de la Banque nationale suisse» est un lexique qui explique les principaux termes du monde de la Banque nationale et de l'argent.</p> <p>Le contenu des brochures ci-dessus est repris, sous une forme appropriée, sur le site Internet «Le monde de la Banque nationale» (www.snb.ch, Publications/Publications sur la BNS).</p> <p>Le court métrage «La Banque nationale et la monnaie» (DVD) illustre les caractéristiques de l'argent.</p> <p>Le court métrage «La Banque nationale et sa politique monétaire» (DVD) présente la mise en œuvre au quotidien de la politique monétaire et décrit les fondements de celle-ci.</p> <p>Tous les moyens d'information généraux sont disponibles en français, en allemand, en italien et en anglais.</p>
Commandes	<p>Banque nationale suisse, Bibliothèque, Bundesplatz 1, CH-3003 Berne; téléphone: +41 31 327 02 11; e-mail: library@snb.ch</p> <p>Banque nationale suisse, Bibliothèque, Fraumünsterstrasse 8, Case postale, CH-8022 Zurich; téléphone: +41 44 631 32 84; e-mail: library@snb.ch</p>

5 Adresses

Berne

Bundesplatz 1	Téléphone:	+41 31 327 02 11
3003 Berne	Fax:	+41 31 327 02 21
	E-mail:	snb@snb.ch

Sièges

Zurich

Börsenstrasse 15	Téléphone:	+41 44 631 31 11
8022 Zurich	Fax:	+41 44 631 39 11
	E-mail:	snb@snb.ch

Bâle

Aeschenvorstadt 55	Téléphone:	+41 61 270 80 80
Case postale 626	E-mail:	basel@snb.ch
4010 Bâle		

Représentations

Genève

Rue de la Croix-d'Or 19	Téléphone:	+41 22 818 57 11
Case postale 3020	E-mail:	geneve@snb.ch
1211 Genève 3		

Lausanne

Avenue de la Gare 18	Téléphone:	+41 21 213 05 11
Case postale 175	E-mail:	lausanne@snb.ch
1001 Lausanne		

Lucerne

Münzgasse 6	Téléphone:	+41 41 227 20 40
Case postale 7864	E-mail:	luzern@snb.ch
6000 Lucerne 7		

Lugano

Via Pioda 6	Téléphone:	+41 91 911 10 10
Case postale 5887	E-mail:	lugano@snb.ch
6901 Lugano		

Saint-Gall

Neugasse 43	Téléphone:	+41 71 227 25 11
Case postale 645	E-mail:	st.gallen@snb.ch
9004 Saint-Gall		

La Banque nationale suisse a également des agences, gérées par des banques cantonales, dans les localités suivantes: Altdorf, Appenzell, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Liestal, Lucerne, Sarnen, Schaffhouse, Schwyz, Sion, Stans et Zoug.

Agences

www.snb.ch

Internet

6 Abréviations et différences dans les totaux

Chiffres arrondis

Les chiffres figurant dans le compte de résultat, le bilan et les tableaux sont arrondis. Les totaux peuvent par conséquent ne pas correspondre exactement à la somme des composantes. Un zéro (0 ou 0,0) représente une valeur arrondie. Il signifie une valeur inférieure à la moitié de l'unité utilisée (zéro arrondi).

Un tiret (-) signifie une valeur rigoureusement nulle (néant).

Abréviations

AFF	Administration fédérale des finances
AGE	Accords généraux d'emprunt
al.	alinéa
art.	article
AUD	dollar australien
BCE	Banque centrale européenne
BNS	Banque nationale suisse
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CAD	dollar canadien
CCCT	créances comptables à court terme
CDS	swap de défaillance (<i>credit default swap</i>)
CHF	franc suisse
CMF	Comité des marchés financiers
CN	comptes nationaux
CO	code des obligations
CPE	Comité de politique économique
CSFM	Comité sur le système financier mondial
CSPR	Comité sur les systèmes de paiement et de règlement
Cst.	Constitution fédérale
CSTAT	Comité des statistiques
DFF	Département fédéral des finances
DKK	couronne danoise
DTS	droits de tirage spéciaux
EUR	euro
Eurostat	Office statistique de l'UE
FESF	Fonds européen de stabilité financière
FFRPC	fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FMI)
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
FMI	Fonds monétaire international
FRL	facilité pour resserrements de liquidités
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
GBP	livre sterling
GP	commandité (<i>general partner</i>)
IFRS	International Financial Reporting Standards
IPC	Indice suisse des prix à la consommation
JPY	yen japonais
LB	loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (loi sur les banques)
LBN	loi sur la Banque nationale
let.	lettre
Libor	London Interbank Offered Rate
LP	commanditaire (<i>limited partner</i>)
LPCC	loi sur les placements collectifs de capitaux

LSR	loi sur la surveillance de la révision
LUMMP	loi sur l'unité monétaire et les moyens de paiement
NAE	Nouveaux accords d'emprunt
OBN	ordonnance de la Banque nationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
OICV	Organisation internationale des commissions de valeurs
OTC	hors bourse (<i>over-the-counter</i>)
PIB	produit intérieur brut
Repo	(<i>repurchase agreement</i>) mise ou prise en pension de titres
RO	Recueil officiel du droit fédéral
ROrg	Règlement d'organisation de la Banque nationale suisse
RPC	Recommandations relatives à la présentation des comptes
SARON	Swiss Average Overnight
SCI	système de contrôle interne
SCPC	société en commandite de placements collectifs
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
SEK	couronne suédoise
SGD	dollar de Singapour
SIC	Swiss Interbank Clearing
UO	unité d'organisation
USD	dollar des Etats-Unis

Impressum**Editeur**

Banque nationale suisse
CH-8022 Zurich
Téléphone: +41 44 631 31 11

Langues

Le présent Rapport de gestion est publié en langues française, allemande, italienne et anglaise.

Conception

Weiersmüller Bosshard Grüniger WBG, Zurich

Composition et impression

Neidhart + Schön AG, Zurich

Copyright

Reproduction et utilisation des chiffres autorisées avec indication de la source.

Publié en

avril 2012

ISSN 1421-5500 (version imprimée)

ISSN 1662-1743 (version électronique)